

BILAN MORAL ET FINANCIER DE L'ASSOCIATION.....

Année universitaire 20...- 20...

Afin de rédiger ces documents, voici quelques questions à vous poser pour faire émerger les grands points de votre bilan.

BILAN MORAL

Souvent rédigé par le Président de l'association, le rapport moral permet de faire le point sur les objectifs passés et le futur de l'association.

- Quelles étaient les objectifs de l'an passé ? Ceux-ci ont-ils abouti ? Comment et pourquoi ?
- Quelle est le rayonnement et la place de l'association dans le contexte local ? (A l'université, sur le territoire de Nanterre, avec d'autres associations/fédérations...)?
- Quels sont vos partenaires, en avez-vous acquis de nouveaux ? Quels ont été vos liens avec ceux-ci ?
- L'association a-t-elle accueilli de nouveaux adhérents ?
- L'association a-t-elle obtenu des subventions ?
- Quelles ont été les difficultés rencontrées (au niveau humain, financier, logistique, administratif ou autre) ?
- Y a-t-il eu des modifications dans les statuts de l'association ou les membres dirigeants ? Si oui, de quelle nature ? Avez-vous rencontré des difficultés pour ces changements ?
- Quelles sont les grandes directives et actions envisagées pour l'association pour l'année à venir ?

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Le rapport d'activités vous permet de mettre en valeur vos temps forts, événements et projets et d'analyser de façon qualitative et quantitative leur impact pour l'association, ses membres et son public.

- Combien de fois les membres se sont-ils réunis (réunions ou assemblées générales) ? Ces temps ont-ils été efficaces ?
- Quelles ont été les grandes manifestations de l'année ? Lister les événements en incluant une description, les dates et lieux, la fréquentation, les actions de communication liées...
- Analyser l'impact, les réussites et/ou difficultés rencontrées par événement ou de façon globale.
- Quels autres projets ont eu lieu ? (lancement de site internet, acquisition d'équipements...)

RAPPORT FINANCIER

Généralement présenté sous forme de tableau, le rapport financier vous permet de dresser l'état des comptes de l'association en termes de dépenses et recettes. Vous trouverez ci-dessous des exemples de postes de dépenses et de recettes susceptibles de s'appliquer à votre association. A vous de compléter selon votre situation.

DÉPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Frais de communication €	Cotisations €
Location de matériel €	Vente de produits €
Achats de consommables €	Subventions €
Frais Bancaires €	Sponsors €
Assurances €	 €
Adhésion (fédération ou autre) €	 €